

Bulletin d'inscription

**AUTREMENT
LA PISTE**



Association Autrement la piste
Chez Philip Perret-Gallix
435 Montée de la Rochette
26750 CHATILLON SAINT JEAN

Circuit Maroc

Date : du : au

Nom : Prénom :

Tel portable : Mail :

Adresse :

Discipline : Rando VTT (AE) Vélo route

- Je suis en possession d'un passeport en cours de validité **
- Je suis en possession d'une assurance rapatriement **
- Je suis couvert par une assurance responsabilité civile **
- J'ai pris connaissance des conditions de réservation du séjour, des conditions d'annulation , des conditions générales de participation qui figurent sur le site « Autrementlapiste.com » et au verso de ce document.

Date :

Lu et approuvé

Signature

*** En cas de non respect de ces clauses, l'association ne remboursera pas le circuit ou les frais en cas de problème.*

Personne à prévenir en cas d'urgence

Nom, prénom

tel :

AUTREMENT LA PISTE Association loi 1901 enregistrée sous le n° W263008897
26750 CHATILLON SAINT JEAN

Renseignements 06 89 29 80 57 ou 06 78 45 56 31 mail : autrementlapiste@gmail.com

RÉSERVATION DU SÉJOUR

Les réservations s'entendent pour des séjours d'une semaine (8 jours / 7 nuits) pour des groupes constitués de 4 à 6 personnes.

Réservations : par téléphone au 06 89 29 80 57 ou 06 78 45 56 31, ou par mail à l'adresse autrementlapiste@gmail.com

Un acompte de 30% du montant total est demandé à la réservation, le solde est payable 30 jours avant la date de départ.

Conditions d'annulation

- plus de 30 jours avant le départ : l'acompte de 30% sera conservé par l'association.
- entre 3 et 4 semaines avant la date de départ : 50 % du montant du séjour est dû
- à moins de 15 jours de la date de départ, le montant est dû dans sa totalité.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION

En cas d'événements imprévus ou de circonstances impérieuses (climatiques, politiques) impliquant la sécurité du voyageur, l'association Autrement la Piste et son encadrement, se réservent le droit, avant les départs et pendant les circuits de modifier les dates, les horaires ou les itinéraires prévus sans que les participants puissent prétendre à une quelconque indemnité. Chaque participant doit se conformer aux conseils et consignes donnés par le guide de l'association Autrement la Piste ; celle-ci ne peut être tenue pour responsable des incidents, accidents, ou dommages corporels qui pourraient résulter d'initiatives personnelles et imprudentes.

NOTRE ASSISTANCE

L'organisation gère le transport des personnes et du matériel, jusqu'au départ des pistes et assure le retour au point d'arrivée.

Un guide vous accompagne toute la journée . Chaque participant se doit d'être autonome en eau (ex: camelbak, bidons). Le pique-nique est fourni à chaque participant.

VOTRE ASSURANCE

Chaque participant doit obligatoirement souscrire une assurance rapatriement et responsabilité civile.

VOTRE MATÉRIEL

Chaque participant , suivant l'activité choisie, se doit d'avoir un matériel en parfait état de fonctionnement et de prévoir un outillage et du matériel de dépannage .